

Je m'appelle Martine Luciani. J'ai 26 ans et je suis inspectrice judiciaire (OPJ) à la « BRI » des 36 quais des Orfèvres.

J'ai grandi dans une famille semi-bourgeoise. Mon père, Ange Luciani, originaire de Piana, Corse-du-Sud, est lui-même commissaire divisionnaire. Ma mère, Chjara Bartoli, épouse Luciani, également d'origine de Piana, est institutrice. Ils vivent à Ajaccio.

Après de longues études me conduisant à obtenir un Bac +4, puis, un diplôme de criminologie, à Marseille, j'ai intégré l'École nationale supérieure des officiers de police (ENSOP), près de Lyon, où j'ai été titularisé dans le grand lieutenant de police.

J'ai intégré l'ENSOP en 1973, pour neuf mois de cours.

Nous ne sommes alors encore que très peu de femmes. Il faut dire que ce n'est que depuis 1972 que les femmes ont pu accéder au concours d'inspectrice. Il a fallu attendre 1974 pour qu'elles puissent accéder à celui de commissaire. En 1973 nous ne sommes donc encore qu'une infime minorité: 5 sur une centaine d'élèves.

L'école, ce n'est pas seulement la théorie, mais aussi beaucoup de sport et de formation technique. Nous effectuons également des patrouilles avec les policiers de la sécurité civile de Lyon. C'est ainsi que

je fais mes premiers pas dans la rue et que je croise mon premier cadavre. Mais, le plus dur à appréhender fut l'institut médico-légal où j'assisterai à mes premières autopsies. Une des étapes incontournables du parcours de l'officier de Police judiciaire, l'OPJ.

À la fin de la première année de scolarité, j'ai la possibilité de choisir mon lieu de stage. L'objectif est de passer un peu plus d'un mois dans chaque direction. Pour moi, je souhaite rejoindre la direction régionale de la police judiciaire de la préfecture de police de Paris, au 36, quai des Orfèvres sur l'Île de la Cité (Paris 1er). J'ai tellement entendu mon père m'en parler que j'ai l'impression d'en connaître chaque recoin.

Je suis affecté à la 1er DPJ, comprenant le 1er, IIe, IIIe, IVe, VIIIe, IXe, XVIe, XVIIe arrondissement de Paris.

Je découvre les auditions, les procédures, planques, intervention (saute dessus) et les perquisitions concernant principalement des vols à l'étalage, des vols à la tire. Des enquêtes décès aussi. Je suis surtout réellement confrontée aux victimes, à leurs doléances, à leur peine et douleurs. Mais très vite, je m'y ennuie. J'ai l'instinct du chasseur et c'est un autre gibier que j'envisage de traquer...

Alors, avec patience et détermination, j'ai postulé à la Brigades de recherche et d'intervention (BRI), communément

appelées brigades antigang ou simplement l'antigang, mais ça ne s'est pas fait du jour au lendemain. J'ai dû patienter 5 ans.

Après une sélection sur dossier et une consultation médicale d'aptitude, j'ai fait l'objet d'une présélection au cours de laquelle j'ai été évaluée sur mes capacités physiques et mes aptitudes au tir opérationnel.

Reçus à l'issue des présélections, j'ai ensuite été évaluée au cours d'une batterie de tests professionnels articulés autour de plusieurs ateliers (exercice de filature et surveillance, tir de discernement, progression en milieu hostile, interpellation d'individus dangereux, etc.). J'ai encore été soumise à des tests psychologiques et des entretiens avec les psychologues de l'administration, au bout duquel j'ai été retenue, ayant réussi l'ensemble haut la main. S'est ensuivi un stage d'immersion totale de trois semaines au sein des groupes opérationnels.

C'est le 13 septembre 1978 que j'ai intégré le vivier national pour une période de trois ans. Le patron en est alors Marcel Leclerc, mais il va laisser sa place à Robert Broussard.

Il y a trois mois maintenant que j'ai intégré la BRI des 36 quais des Orfèvres.

Extrait 2

Martine Luciani commence à parcourir les premières pages du dossier judiciaire qui vient d'atterrir sur son bureau, celui de Bruno Sabrin.

Selon les divers rapports elle parvient à se faire une idée de l'enfance du personnage, à saisir comment un tel même a pu si mal tourner au point de devenir un fauve enragé.

Bruno Sabrin est né le 14 janvier 1961, à 11 h 45, à maternité sainte Élisabeth, à La Courneuve, Seine-Saint-Denis.

Sa mère, Maria Sabrin, est une femme de ménage d'origine Yeniche.

Officiellement, le père est inconnu.

Le compagnon de sa mère, c'est Gustave Feyfeux, un Auvergnat de Parisien, charbonnier, bougnat comme on dit alors. Il aurait bien aimé reconnaître l'enfant, mais Maria s'y est toujours refusée. Seul un Yenich, ou un Gitan peut être le père de son fils, pas un gadjo (non gitan).

Selon divers services sociaux, le beau-père est chômeur, alcoolique et, accessoirement, violent. Plusieurs fois condamné pour divers cambriolages, il n'a plus fait parler de lui depuis plus de deux ans, à ce niveau. Deux années qui correspondent à sa sortie de la

maison d'arrêt de Fresnes, pour les faits précités. Cependant, il a été tout de même condamné à de petites peines pour coups et violence lors de plusieurs rixes.

Gustave a une fille, Louise, d'un premier mariage, mais qui lui a été retiré à cause de mauvais traitement qu'il infligeait à cette dernière. Elle a été placée à l'Assistance Publique, sa mère étant morte en couches.

Maria a quitté sa communauté gitane peu après la naissance du petit Bruno, puis est devenue sédentaire en rencontrant Gustave, quelques mois plus tard.

Entre un beau-père alcoolique et violent, une mère soumise et se tuant à faire des ménages dans cette cité de banlieue où ils habitent, le petit Bruno n'a pas fait parler de lui avant ses 10 ans.

Cité des 4 000 logements, à La Courneuve, Seine-Saint-Denis. À la barre Mail Maurice de Fontenay, Bâtiment H. C'est là que vit le petit Bruno, depuis sa naissance.

C'est bas de son immeuble qu'il trouve son bol d'oxygène, avec les copains, des grands de 14, 15 ans.

L'école Langevin-Wallon, au pied de la barre, il y va régulièrement et ne se fait pas particulièrement remarquer.

Le week-end, quand il le peut, il disparaît pour aller traîner avec les copains de la cité. C'est tellement plus gai d'aller traîner avec

les grands, les copains, du côté du canal Saint-Denis.

Ce n'est pas un mauvais garçon, non. Il aime juste un peu trop la liberté et pas assez l'autorité, la discipline. Encore que certains témoignages, lorsqu'il passera devant le juge pour enfants, viendront contredire ce besoin d'indépendance vis-à-vis de l'autorité. Au contraire, c'est un gentil garçon, juste rêveur, bucolique, toujours prêt à rendre service.

Ce n'est certainement pas son beau-père qui va l'éduquer entre deux ivresses et les coups qu'il lui distribue au rythme de ses ivresses. Un beau-père qui lui ne cogne dessus sitôt qu'il en a l'occasion. Pas non plus sa mère qui va réellement l'éduquer, elle qui n'a pas le temps et rentre usée, cassée du travail, tard le soir.

Il est vrai qu'en dehors de l'école, le petit Bruno est plutôt, semble-t-il alors, assez influençable.

Ce sont les copains, les plus grands, les enfants de la cité, mêmes de la zone qui lui fournissent les prémices de son éducation.

Ce sont surtout les Gitans qui campent sur un terrain vague, derrière la barre où il habite, qui vont lui fournir les principales bases d'éducation, que Bruno conservera toute sa vie.

Ce n'est pas un criminel. Certes, il vole par-ci par-là dans le vini-prix de la cité, le plus

souvent des disques 45 tours, de petits larcins. Pour lui, pour les copains, ou avec eux... Parfois même de la nourriture qu'il redistribue aux plus vieux de la cité et qui ont peu d'argent.

Très vite il fait connaissance avec un juge, celui des enfants, à 10 ans, suite à des coups qui auraient pu être mortels envers son propre beau-père.

En effet, un soir, le petit Bruno a fracassé une bouteille de vin sur la tête de Gustave, provoquant une belle entaille sur le cuir chevelu de l'homme. Entaille qui vaudra 13 points de suture au beau-père, et au gamin de se retrouver devant le juge.

Ce dernier a ouvert une enquête le concernant, et les témoignages abondent rapidement ; Les voisins se souviennent de lui comme « *un enfant normal, comme un garçon gentil et extrêmement serviable, au point de faire les courses pour des voisins plus âgés. Très vaillant, toujours prêt à donner un coup de main aux aînés, malgré son jeune âge* ».

À l'école, même son de cloche de la part du directeur qui confirme : « *il était très respectueux et serviable et ne s'est jamais montré violent. En tout cas, Il n'a jamais causé de problèmes à l'école* ».

Son institutrice principale corrobore : « *C'est un garçon d'un calme remarquable,*

réservé, il ne parle pas beaucoup, mais il écoute bien les instructions et aucun enfant ne s'est jamais plaint de son comportement. Au contraire, il s'occupe de chacun avec une attention de grand frère. Bref, une perle et un garçon très intelligent qui s'intéresse à tout et observe tout. ».

« *Ce n'était pas un gars qui cherchait misère* », ajoute quelques-uns de ses copains de classe. « *Un petit garçon adorable, souriant* » attestent les commerçants du quartier.

Convoquée et interrogée, Louise, la demi-sœur de l'accusé, fille de Gustave, déclare que son père est dangereux pour un enfant, qu'elle à elle-même subit des coups à répétition, sans parler d'inceste et de viol dont elle a été la victime dès l'âge de huit ans (elle en a seize), ce qui a conduit à ce qu'elle soit retirée à sa garde et placée dans une famille d'accueil, sans que jamais son père ne soit jugé, faute de preuves tangibles à l'époque.

Très vite, les soupçons de maltraitance dont fait état le corps du petit Bruno sont confirmé par un examen médical ordonné par le juge. Ce qui n'empêchera pas ce dernier de placer le petit Bruno dans un centre « COPES » (*Centre d'observation publique de l'éducation surveillée*).

Un centre où on considère les enfants comme des adultes miniatures sans besoins spécifiques. L'idée qui émerge alors est de s'intéresser moins à l'acte délictueux commis par l'enfant qu'aux raisons qui l'ont poussé à le commettre. La finalité est de donner le maximum d'informations sur chaque pensionnaire au juge pour enfants afin de l'aider dans le choix des suites judiciaires à appliquer.

Les mineurs aux prises avec la justice entrent dans ces centres d'observation pour trois mois au minimum. Ils y font l'objet d'une surveillance très étroite de la part d'éducateurs. Mais cependant, bien que catalogué « Mauvaise graine », le petit Bruno peut rentrer chez lui, le week-end, et malgré le père alcoolique et violent. Énigmatique justice...

Au centre, le petit Bruno se fait d'autres copains. Pas toujours la crème des enfants sages et obéissants ceux-là. Loin de là.

Il ne lui faut pas longtemps pour que le même se laisse peu à peu entraîner dans divers dérapages. D'autant qu'il peut sortir et retourner traîner dans sa cité d'origine où il se fait encore d'autres copains, pas toujours très recommandables non plus. Ainsi, il se retrouve vite de nouveau devant le juge, puis placé cette fois-ci dans un IPES (*Institution spéciale d'éducation surveillée*).

Auprès des copains, se retrouver en « IPES », c'est un peu comme rentrer en formation dans la cour des grands. Aller en prison était comme réussir à obtenir son BAC.

Ce n'est pas que ce soit un mauvais bougre, mais la seule vraie famille qu'il se reconnaît désormais, c'est les copains, lesquels essayent de survivre en dépit d'un univers familial qu'ils ont tous plus ou moins essayé de fuir, celui-ci étant désastreux. Ils ont grandi comme de l'herbe folle.

Martine Luciani referme provisoirement le dossier. Elle est pensive. Elle ne comprend pas bien comment ce même un peu perdu, à qui il aurait suffi de tendre la main, peut être devenu aujourd'hui cet ennemi public que toutes les polices recherchent. Ce tueur qui n'a plus rien à perdre. Ce mort en sursis. Il est vrai que certains enfants de quartiers déshérités reçoivent à leur berceau un mandat de dépôt par anticipation.

Lorsque ces enfants, sont sans foyer stable, sans soutien, sans chaleur humaine pour envelopper leur cœur et que la fierté manque, la plupart ne remontent jamais des enfers. Jamais. La fierté est la richesse des maudits. Elle leur permet de survivre, de ne pas tendre la main, d'écarter la boue et de faire surface. Sans se souiller. Sans se compromettre. Moralement s'entend.